

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois

Ils sont payables d'avance, et sont continués d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne	BUREAU ET RÉDACTION	Paris
et	Librairie E. LEMARIÉ	et
départements limitrophes	A DAMMARTIN-EN-GOËLE	les autres départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent	Un an..... 3 fr. 50

AVIS

Nous prions ceux de nos lecteurs dont l'abonnement en cours n'est pas acquitté, de bien vouloir nous en faire parvenir le montant en un mandat-poste.

Les abonnements étant renouvelés d'office, à moins d'avis contraire, nous ferons présenter par la poste, les quittances d'abonnements restant à recouvrer, en ajoutant 25 cent. à leur montant, pour frais de recouvrement.

ÉCHOS DE LA SEMAINE

11 Novembre. — Constitution du bureau de la Commission du budget, à la Chambre. M. Mesureur est nommé président de cette commission.

12 Novembre. — Un crime mystérieux est commis au hameau de Rentilly, commune de Bussy-st-Marlin, (S.-et-M.) sur la personne de M^{me} V^e Bordier, âgée de 85 ans. Le vol aurait été le mobile de ce crime, mais on croit que le ou les assassins n'ont rien trouvé des valeurs possédées par la victime.

13 Novembre. — Election législative dans l'Ain. M. Alambert, radical, est élu.

— Plusieurs journaux répandent le bruit de la mort de l'ex-capitaine Dreyfus. Ce bruit est bientôt officiellement démenti.

14 Novembre. — Le train circulaire 891 Paris-St-Lazare, partant de la gare

du Nord, rencontre à 7 h. 20, à la hauteur du pont Saint-Bernard un train venant d'Amiens. Une collision très violente se produit brisant deux voitures du train 891. Vingt personnes sont blessées, dont deux très grièvement.

— La Chambre criminelle de la Cour de cassation commence son enquête sur l'affaire Dreyfus. Les généraux Zurlinden et Chanoine, anciens ministres de la guerre, sont appelés à déposer devant la Cour.

— Les élections municipales d'Alger donnent une importante majorité à la liste anti-sémite de M. Max Régis. Cette élection donne lieu à quelques manifestations qui sont vivement réprimées.

15 Novembre. — Le ministre de la guerre décide de poursuivre M. Urbain Gohier, auteur d'un ouvrage dont certains passages contiennent des attaques violentes contre l'armée.

16 Novembre. — Une importante conférence a lieu à la caserne de Rodez, sur le nouveau canon à tir rapide inventé par le chef d'escadron Pasloureau, du 9^e régiment d'artillerie, à Castres.

17 Novembre. — Cérémonie, au palais de l'Élysée de la remise à M. Félix Faure, Président de la République, du collier de la Toison d'Or.



CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Deux charretiers de Vinantes, Alphonse Bouchet et Jean Boitel, avaient en ensemble une petite discussion au sujet d'une contravention de roulage que le second avait récoltée la veille, et dont la nouvelle avait été transmise au patron par le premier qui n'était pas chargé de ce soin.

Près de la gare de Dammartin où les deux hommes conduisaient chacun un attelage, Boitel se jeta sur Bouchet et lui administrait une correction qui a déterminé ce dernier à porter plainte.

(*Publicateur*)

— Le nommé Raoul Régent est un individu sans domicile, qui malgré ses dix-huit ans, à peine, a eu déjà maille à partir avec la justice.

Régent dans son enfance a débuté par la maison de correction et a profité de sa liberté pour se faire condamner pour vol à 3 mois de prison par la 8^e chambre correctionnelle de la Seine.

Dans la suite, il manifesta ses bonnes dispositions par les coups les plus audacieux, et le 2 février dernier, il était encore gratifié de quatre mois de prison compliqués d'une interdiction de séjour de deux années.

C'est, dit-il, en se rendant en Belgique, qu'arrivé à Soissons, on lui apprit que son passe-port n'était pas valable, qu'il revint alors vers Paris pour se mettre en règle, lorsqu'il fut arrêté à Dammartin comme vagabond.

Régent a de la peine à convaincre les juges du tribunal correctionnel de Meaux qui lui octroient encore un mois de prison.

SAINT-MARD

La famille Mariotte engage les marchands de vins et les commerçants de

Saint-Mard, de Dammartin et des autres communes voisines à ne rien fournir à M. Mariotte père, dont l'état mental est fortement ébranlé.

LONGPERRIER

Pénétrés avant tout de la mission de paix qui leur est confiée et qui consiste à réunir dans une noble pensée patriotique tant de cœurs que les événements politiques divisent actuellement, les braves et zélés missionnaires de Longperrier ont eu l'heureuse pensée de préparer pour Mardi une grande cérémonie en l'honneur de la libératrice de la France, la vaillante Jeanne-d'Arc, sur le nom de laquelle s'allient si bien ces deux grands principes. Dieu et Patrie.

L'église sera pour la circonstance pavoisée aux couleurs nationales, et il est hors de doute que la population se portera en foule à l'appel des missionnaires parisiens qui ont su conquérir à si juste titre la confiance de la plus grande partie de la population.

La cérémonie de Dimanche prochain qui marquera la fin de la Mission sera présidée par Monseigneur de Briey, évêque de Meaux.

JUILLY

Dimanche dernier a eu lieu le concours de fruits et de fleurs de la Société d'horticulture de Dammartin.

L'Exposition était merveilleusement installée dans la salle de théâtre du Collège, que le très aimable Directeur avait mis gracieusement à la disposition du comité et des exposants.

Nous saisissons cette occasion de le remercier, au nom des intéressés, pour la bienveillante hospitalité qu'il leur a offerte, ainsi que l'administration du Collège et son jardinier-chef pour leur concours empressé et gracieux.

Sur la place du village, au-dessus de la porte monumentale aux grilles grand'ouvertes du vieux et célèbre Collège, une banderolle blanche, où se détachent en bleu, avec rubriques rouges, les deux mots : « Exposition Horticole », invite les curieux et amateurs à entrer.

Nous voici devant la petite avenue de tilleuls donnant accès à la salle.

De chaque côté, de superbes lots de légumes attirent immédiatement les regards. A gauche, c'est l'exposition des produits des jardins du collège, avec ses gigantesques cardons, ses artichauts aux têtes bien fournies, chose rare en cette saison, ses remarquables lots de navets et de choux, ses radis de toutes tailles et de toutes couleurs, et surtout sa merveilleuse et appétissante collection d'aubergines, sans compter les autres légumes dont les 170 variétés font grand honneur au jardinier-chef, M. Robert. A droite, l'exposition pour être plus modeste, n'en est pas moins digne de remarque, d'autant plus qu'elle appartient à un simple amateur de Juilly, M. Dépôts, qui a obtenu des produits vraiment merveilleux. Nous citerons entr'autres ses énormes pommes de terre de différents types, dont une seule suffirait à faire un plat honnête, ses superbes betteraves rouges et surtout un potiron géant pesant, nous a-t-on assuré, une soixantaine de livres.

Entrons dans la salle. Le milieu est occupé par trois ravissants massifs de chrysanthèmes plus beaux les uns que les autres. Il faudrait la palette d'un grand artiste pour peindre convenablement ces riches parterres de fleurs, dont la fraîcheur, l'éclat, les variétés de forme, enchantent le regard, et, par cette journée plutôt morne, mettent

dans tous les yeux un clair et gai rayon de soleil.

N'étant artiste en aucune façon, on voudra bien nous pardonner de n'en point dire davantage, sinon que ces aimables fleurs qui tant nous ont charmé, nous ont inspiré une sincère admiration pour les patients et habiles jardiniers qui les ont fait naître et, par leur science et leurs soins, ont su obtenir de si nombreuses et si belles variétés.

Tout autour, sur les banquettes en amphithéâtre, de rutilantes théories de fruits variés, aux chairs rosées, claires ou dorées, remplacent pour aujourd'hui les joues roses et rebondies des collégiens qui y trônent d'ordinaire aux jours de grandes représentations.

Tout cela est si beau, si luisant, il y en a tant, qu'on est bien embarrassé pour savoir à qui donner la palme. Heureusement, le Jury a passé avant nous, et nous n'avons que la peine de relever les prix qu'il a décernés, et que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

Section des chrysanthèmes

Prix d'honneur, médaille vermeil 1^{re} classe, M. Pasquier fils, jardinier de M. Cartier, à Juilly, 120 variétés

1^{er} prix *ex-æquo*, médaille vermeil 1^{re} classe, M. Pasquier père, jardinier de M. Barre, à Juilly, 100 variétés.

1^{er} prix *ex-æquo*, médaille vermeil 1^{re} classe, M. Moussart, jardinier de Mme Landry, à Dammartin, 150 variétés.

2^e prix, médaille vermeil 2^e classe, M. Lépine, jardinier de M. Hémar, maire de Dammartin, 40 variétés.

Section des fruits

Prix d'honneur, médaille vermeil 1^{re} classe, M. Robert, jardinier du collège de Juilly, 76 variétés de pommes, poires, raisins.

1^{er} prix, médaille vermeil 1^{re} classe, M. Marc, jardinier de Mme Lamaze, à Moussy-le-Vieux, 50 variétés de pom-

mes, poires, raisins.

2^e prix, médaille vermeil 2^e classe, M. Pasquier fils, 49 variétés de pommes, poires.

2^e prix, médaille vermeil 2^e classe, M. Carreaux, jardinier de M. Benoist, de la Villette-aux-Aulnes, 59 variétés de pommes et poires.

3^e prix, médaille d'argent 1^{re} classe, M. Chomet, jardinier de Mme Abas, de Nantouillet, 10 variétés de pommes et poires.

4^e prix, médaille d'argent 2^e classe, M. Petit Vincent, amateur, de Nantouillet, 20 variétés de pommes et poires.

4^e prix, médaille argent 1^{re} classe, M. Pasquier père, 12 variétés de fruits et légumes.

Section de légumes

Grand prix d'honneur, vermeil palmé, M. Robert, du Collège, 170 variétés de légumes.

1^{er} prix, médaille vermeil 1^{re} classe, M. Lépine, 83 variétés de pommes de terre.

1^{er} prix, médaille vermeil 1^{re} classe, M. Dépôts, amateur, de Juilly, avec félicitations comme amateur, 45 variétés.

2^e prix, médaille argent 1^{re} classe, M. Marc.

Nos lecteurs nous permettront-ils de terminer ce pâle compte-rendu par une petite poésie, que nous osons dire de circonstance, puisqu'elle nous a été inspirée par le charmant spectacle des ravissants parterres de chrysanthèmes, qui nous ont paru être le clou de l'Exposition.

CHRYSANTHÈME !

Fleurs aux modestes atours,
Des beaux jours,
Adieu touchant et suprême ;
Dernier rayon de gaieté
De l'été,
Fleur d'automne, chrysanthème !
Si tu n'as pas les senteurs
D'autres fleurs...
Ta corolle est un poème
Qui met au front de l'hiver.
Tant amer,
Un sourire, chrysanthème !
Quand des beaux jours en allés
Envolés,

S'est brisé le diadème. .

Quand tout éclat s'est terni. .

Sois béni,

Toi, qui nous ris, chrysanthème !

Tu nous dis qu'il reste encor,

O fleur d'or,

— Ta corolle en est l'emblème —

Sous la brume et les frimas

D'ici-bas

Quelque bonheur, chrysanthème !

Sous le givre tu fleuris

Et tu ris

Gai, doux, aimable quand même

Aux ans qui nous font la loi,

Comme toi

Nous sourirons, chrysanthème.

F. BRAZILLIER

Nous sommes particulièrement reconnaissant envers notre bien sympathique correspondant M. F. Brazillier, du remarquable compte-rendu qu'on vient de lire, et qui exprime d'une façon si complète les sentiments du Conseil d'administration de la Société d'horticulture du canton de Dammar-tin, des membres du Jury et de la grande majorité pour ne pas dire de l'unanimité des visiteurs.

MITRY-MORY

Les dégâts causés par l'incendie survenu la semaine dernière à la ferme de Novion, appartenant à M. Emile Tartier, se répartissent ainsi :

Bâtiments. — Dix travées de hangars, dommages aux bâtiments voisins et au mur de clôture de la propriété — 48.500 francs.

Récoltes et matériel agricole. — 61.000 gerbes de blé, 6.000 bottes de foin, charrette et matériel de bergerie — 45.450 francs.

Soit 63,650 francs couverts par des assurances.

CLAYE-SOUILLY

A la suite des vols de courroies qui font subir dans les usines un temps d'arrêt au travail, M. Dassy, entrepreneur de sciage, a établi une surveil-

lance de nuit dans son établissement de la Rosée, près de Gressy, et pour plus d'efficacité il a imaginé un système d'avertisseur composé tout simplement d'un bidon à pétrole attaché à des ficelles qui sont fixées aux courroies. Si bien qu'en touchant à celles-ci, le voleur ne peut empêcher le bidon de frapper une barre de fer. Le bruit met immédiatement le gardien en éveil.

Le truc a, en partie réussi pendant la nuit du samedi. M. Dassy était précisément en faction dans la cabane qu'il a fait construire spécialement, lorsque le bidon résonna sur la barre de fer vers 4 heures du matin.

Il sortit aussitôt armé de son fusil et fit feu dans la direction prise par les malfaiteurs pour se sauver. Ils étaient deux et pas un ne fut atteint.

Allumant ensuite une lanterne, M. Dassy vérifia ses courroies et eut le désagrément de constater que l'une d'elles était coupée.

TRIBUNAL de SIMPLE POLICE de Nanteuil

Audience du 11 novembre 1898

Gannevalle aîné, marchand de bois à Boissy-Fresnoy, défaut de guides: 2 fr. d'amende.

Gosset, marchand-boucher à Nanteuil abandon de voiture: 1 fr. d'amende.

Couvreur Jean Baptiste (sujet belge), manouvrier au Plessis-Belleville, ivresse: 1 fr. d'amende.

Veerhowen Jean Baptiste, débitant au Plessis-Belleville, pour avoir donné à boire à Couvreur en état d'ivresse: 1 fr. d'amende.

Tassart Albert Félix à Nanteuil, pâturage de moutons dans une récolte: 6 fr. d'amende.

Lelièvre Ernest à Nanteuil, pâturage de moutons dans une récolte: 6 fr. d'amende.

VARIÉTÉS

Singulière exposition

Il se prépare, à New-York, une singulière exposition. On réunit en ce moment tous les genres de reptiles existant dans le monde entier. Ce concours de beauté pour serpents sera le premier qu'on aura vu; l'exposition sera disposée de façon à donner l'illusion de la forêt. Les reptiles circuleront dans un fouillis de palmiers et de cactus, séparés du public par des glaces épaisses.

Les étrangers chez nous

La France donne l'hospitalité à 1.235.211 étrangers, 200.000 de plus qu'au dernier recensement, alors qu'il n'y a que 117.000 Français au dehors.

Ainsi, nous possédons 465.870 Belges et il n'y a que 52.000 Français en Belgique. On compte 286.042 Italiens et il n'y a que 11.000 Français en Italie. Les Allemands sont au nombre de 83,333 contre 24.000 Français dans toute l'Allemagne. Nous possédons 14.337 Russes, 12.000 Autrichiens et il n'y a que 5.000 Français en Russie et 3.000 en Autriche. La proportion est mieux équilibrée pour l'Espagne et pour la Suisse. Il y a 77.000 Espagnols en France et 25.000 Français en Espagne, 83.117 Suisses en France contre 54.000 Français en Suisse.

En résumé, les Européens sont chez nous au nombre de 1.112.072 et nos compatriotes disséminés en Europe ne comptent que pour 217.000.

Vélophobes

On a déjà vu un bâtonnier interdire la bicyclette aux avocats allant au Palais, des évêques l'interdire absolument chez leurs suffragants. Voici encore mieux :

Une municipalité de la Charente vient de blâmer énergiquement un jeune instituteur qui, quotidiennement se servait d'une bicyclette pour aller à son école et en revenir. Elle trouve

que ce moyen de locomotion n'est pas « digne d'un instituteur français. »

Monnaie d'appoint

L'or peut servir à tous les paiements; il en est de même des pièces d'argent de 5 francs, quelque élevés que soient ces paiements.

Les monnaies divisionnaires d'argent (0,50, 1 fr. et 2 fr. sont acceptées jusqu'à 50 fr.

La monnaie de billon (0,05 et 0,10) sert d'appoint à la pièce de 5 fr., c'est-à-dire que l'on ne peut payer plus de 4 fr. 95 en monnaie de cuivre.

Ephémérides historiques

de l'Île-de-France

6 novembre 1514. — Entrée solennelle à Paris, de Marie d'Angleterre, troisième femme du roi Louis XII. Des fêtes somptueuses sont données à cette occasion dans la capitale.

6 novembre 1591. — Le ligueur Verdolot, lieutenant de la compagnie de Rentigny, suivi de sa compagnie et de quelques gens de pied, s'étant emparé par escalade, du château de Thieux où s'étaient réfugiés, avec leurs effets, un certain nombre d'habitants inoffensifs du village, livre le château au pillage.

8 novembre 1592. — Le sieur de Vitry est nommé gouverneur de Meaux pour la Ligue.

9 novembre 1799 (18 Brumaire an VIII). — Journée mémorable dans laquelle le général Bonaparte renversa le Directoire. Le lendemain à Saint-Cloud, il fit évacuer par une compagnie de grenadiers la salle où délibérait le conseil des Cinq-Cents, et forma avec Scyès et Roger-Ducos, un nouveau gouvernement sous le nom de Consulat provisoire.

10 novembre 1957. — Christine, reine de Suède, fait assassiner pendant son séjour au palais de Fontainebleau, son grand écuyer, Monaldeschi.

12 novembre 1589. — Les troupes du duc de Mayenne quittent la banlieue de Paris pour se diriger vers Senlis et Dammartin, et s'emparent du château de Raray.

NANTEUIL-le-HAUDOUIN

suite ()*

Philippe II de Nanteuil, prit après la mort de son père, le titre de Seigneur de Nanteuil, du Plessis-Pomponne et de Lévigney.

Des qu'il fut entré en possession de l'héritage paternel, l'an 1227, le nouveau seigneur de Nanteuil continua la construction de l'Hôtel-Dieu, qu'avait entreprise son père, et il exempta cet établissement et ses dépendances de toutes charges, à la condition qu'il ne jouirait pas du droit d'asile, privilège qui bien souvent, avait le grave inconvénient d'entraver l'action de la justice et de favoriser l'impunité du crime. Il fut entendu que si quelque malfaiteur s'y réfugiait, on pourrait l'y saisir et le punir selon la rigueur des lois.

L'an 1229, Philippe II de Nanteuil fonda au profit de l'église du prieuré de Nanteuil, une rente annuelle d'un muid de blé, pour le traitement d'un clerc qui devait réciter chaque jour un psautier sur la tombe de son père et de sa mère. Le clerc était autorisé aux termes de l'acte de fondation, à prendre ses repas au château chaque fois que le seigneur y séjourrait. Philippe abandonna aux religieux du prieuré tout ce qu'il possédait dans la vallée Houdry et leur accorda aussi sur sa ferme de Crépy, une rente d'un muid de blé « pour servir à augmenter la pitance des moines. » (1).

Les cinq frères de Philippe : Guillaume, Guy, Gauthier, Gérard et Re-

naud, se montrèrent également, comme leur aîné, bienfaiteurs du prieuré, auquel ils firent don de trente arpents de bois. Philippe reconnut et prit acte de ce don, au mois de Juin 1229. (2)

La même année, ce seigneur donna au monastère de Cerfroid, en perpétuelle aumône, un muid de blé, mesure de Crépy, en mémoire et pour le salut « de son tres-cher père et seigneur et de sa très-chère mère et dame » (3).

L'année suivante, (1230), Philippe II établit à Nanteuil un marché qui se tenait, comme de nos jours, le vendredi de chaque semaine. Ne trouvant pas, sur le territoire de sa censive, l'emplacement convenable, il obtint de Philippe de France, comte de Dammartin et de Boulogne, l'autorisation de disposer d'un terrain qui relevait en fief du comté de Dammartin. (4). Les Gruyers de Valois, qui, jusque-là, avaient tenu leurs audiences à Nanteuil, le jeudi les remirent au vendredi pour la commodité du public.

Philippe II apporta de notables embellissements à son domaine de Nanteuil, dont il fit reconstruire entièrement le château (5).

Les seigneurs de Nanteuil n'avaient ni bailli ni prévôt et l'officier municipal chargé des fonctions correspondant à ces emplois avait le titre de Maire. On assignait des rentes sur les mairies comme sur les prévôtés, et Philippe II chargea la mairie de Nanteuil de six livres de rente en faveur des lépreux du lieu; il accorda aussi une autre rente de dix livres à l'église Saint-Aubin de Crépy.

Philippe II avait épousé Isabeau de Nesles. En 1236, ils eurent l'un et l'autre un différend avec Jean de Nes-

les, seigneur de Falvi; l'acte concernant cette affaire, daté du mois de mai 1236, était conservé à l'abbaye d'Ourcamp. On remarquait sur cette charte le sceau de Philippe, représentant un cavalier armé, l'épée haute, tenant son bouclier, semé de fleurs de lis, de même que sa cotte d'armes et les caparaçons de son cheval. Le contre-sceau se composait de six fleurs de lis. Un autre sceau est appendu à une charte du mois de Janvier 1237, par laquelle Philippe de Nanteuil jure d'abandonner Thomas, comte de Flandre, s'il vient à violer ses engagements avec le roi de France. (Arch. Nat. J. 336, N° 6). Ces sceaux equestre, rond, de 70 mill. a pour légende: † S. DOMINI PHILIPPI .NANTOLIO. On voit au contre-sceau un écu portant six fleurs de lis 3. 2. 1., sans autre légende que neuf étoiles. (6) Le sceau d'Isabeau représentait une dame tenant un oiseau avec cette légende: *Se Elisabethæ donnx de Nantolio*, et au contre-sceau, les mêmes fleurs de lis, 3. 2. et 1.

(à suivre)

E. L.

(*) Voir le N° 499 de la *Petite Gazette*.

1. Carlier; *Hist. du Valois*, t. 2 p. 125. Toussaint du Plessis; *Hist. de l'Egl. de de Meaux*, t. 2.

2. *Bull. du Com. Arch. de Senlis*, année 1891, p. 68;

3. L'Abbé Gross; *Lévigney et ses environs* p. 25.

4. Ce fait, qui est rapporté par Duchêne, Carlier et Toussaint du Plessis, atteste qu'à cette époque les comtes de Dammartin conservaient encore, de leurs ancêtres une partie assez importante de la seigneurie de Nanteuil.

5. Fautrat; *Nanteuil, son abbaye et sa demeure seigneuriale*. — *Bull. Arch. de Senlis*, année 1891, p. 68.

6. Douet d'Areq; *Inv. des Sceaux*, n° 3037.

FURETS à VENDRE
S'adresser à M. Tourneux
Garde au Plessis-Belleville.

La Lecture en Classe

A L'ÉTUDE ET DANS LA FAMILLE

Publication hebdomadaire

DIRECTEUR J. STEEG

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'INST. PUBLIQUE

ABONNEMENTS

Un an 6 fr. | Six mois 3.

Le numéro 10 centimes

On s'abonne à la librairie Ch. Delagrave

15 rue Soufflot.

A la librairie E. Lemarié à Dammartin.

L'Île-de-France en Miniature

VUES - MONUMENTS - PAYSAGES

reproduits par la phototypie

avec notices historiques très condensées,
s'adressant particulièrement aux touristes
et pouvant être données dans les classes
comme récompenses.

Prix de l'exemplaire. 0 fr. 10

— la douzaine. 1 » »

— du cent. 8 » »

Adresser les commandes à M. E. LEMARIÉ, im-
primeur-photographe, qui se charge, pour un mi-
nimum de cent exemplaires de toute reproduction
spéciale du même genre (portraits ou vues) au prix
ci-dessus.

LE CIDRE ET LE POIRÉ

Revue mensuelle des intérêts pomologiques
et des arbres fruitiers de grande culture
Chaque numéro se compose de 52 pages
in-8° raisin.

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction, et
Administration à M. de SAINVILLE directeur,
5, rue Lafitte PARIS

Pour **ÉVITER** les **MALADIES** lisez le

JOURNAL DE LA SANTÉ

Paraissant tous les DIMANCHES

en 32 pages avec gravures

Consultations gratuites. - 2^e n° spéc. franco.

ABONNEMENT par an France 6 fr.

Union postal 8 fr.

Paris 5, Boulevard Montmartre

Librairie-Papeterie E. LEMARIÉ

CACHETS cuivre gravé

2 Initiales, manche verni 0 fr. 50

CACHETS de fantaisie

cuivre nikelé pour la cire

Initiales entrelacées 1 fr. 25

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

en tous genres

depuis 0 fr. 20 la ligne

Pour acquit, Duplicata, Annulé,
Reçu, etc. Avec monture nikelée :
50 et 60 cent.

Timbres de poche av. boîte de fantaisie
métal nikelé, dep. 50 cent.

Timbres dateurs à changement
automatique, dep. 5 francs.

Plaques de portes, Cachets gravés
pour la cire, Plaques de bicyclettes.

Registres Journal

Format Pot (30 - 2^e)

Couverture toile

La main 0 fr. 45

Registres Couronne

(35 - 23)

Couverture toile

Reglure journal

La main. 0 fr. 65

Corrigés format In-4°

Couverture percaline et molesquine

30-40-50-60 et 70 centimes

PETITS LIVRES DE MÉMOIRE, CARTONNÉS,

pour bouchers, épiciers, boulangers, etc.

35-45-60-75 centimes la douzaine.

DOCKS de la gare de Saint-Mard
DAMMARTIN-JUILLY

DESCHAMPS

(En face la Gare)

Charbons de terre - Charbon de
forge - Coke - Anthracite - Boulets -
Briquettes - Bois de construction
- Ciments - Chaux - Sable - Mignon-
nette - Tuiles - Poteries - Briques -
Carreaux - Tuyaux en grès vernis-
sé.

Fer - Fonte - Tôle - Zinc - Plomb -
Acier - Grillage et fil galvanisé -
Pointes - Pelles - Bêches - Fourches
- Lessiveuses, Seaux et tuyaux en
tôle galvanisée.

Vente en détail aux prix du gros

Directeur-Gérant **E. LEMARIÉ**

Imp. E. Lemarié à Dammartin

